

P.V. n° 18

Présidente : Mme. BERTON.

Présents : Mmes. CHAMPARNAUD – ESCACQ – FERNANDEZ – HOURCAILLOU – RIVIERE – MM. CORNIER – DECHERF – ETHEVE – FORT – GRELLAUD – LEVEQUE – MONTANE – District 33 – 40 – 64 – 86.

Excusés : Mme. BOLLATI – CAIRAULT - LOPEZ – MM. BARSACQ DUCOUT – BLOT – CHALLAT – ROUSSELY.

Assiste : M. BOUARD (Président délégué LFNA).

Administratifs : Mme. JUGE - M. NAVARRO - LE MIGNOT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

COUPE NOUVELLE-AQUITAINE U15 FEMININE A 11

1/4 de Finale :

La Commission homologue les résultats des **4** matches de ce tour.

Calendrier des ½ Finales

À la suite du pré-tirage des demi-finales effectué lors de la dernière C.R. Féminisation, les matchs prévus sont les suivants :

- **S.A. Mérignacais / F.C. Girondins de Bordeaux**
- **La Bastidienne / E.S. Saintes**

2 Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **samedi 31 mai 2025 à 15h00**.

La durée de la rencontre est de **80 minutes**, divisée en deux périodes de 40 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance de tirs aux buts pour désigner un vainqueur (**Il ne sera pas joué de prolongation**).

Les arbitres centraux et assistants seront désignés par la C.R. Arbitrage.

La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe recevante.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueuses de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à competfna@lfna.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

Cette coupe régionale est exclusivement ouverte aux joueuses des catégories U14 F., U15 F. et U13 F. (3 maximum) aux conditions de sur-classement de l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

Les clubs peuvent faire figurer 14 joueuses au maximum sur la feuille de match jusqu'aux ½ finales incluses.

La réglementation de l'Exclusion Temporaire reprise à l'Annexe 3 des R.G. de la LFNA est applicable sur toute la compétition.

La règle des remplaçées remplaçantes s'applique durant toute la compétition.

Développement

Une présentation récapitulative des travaux menés par les quatre groupes (U6/U13 – U14/U18 – Seniors – Communication) a été présenté.

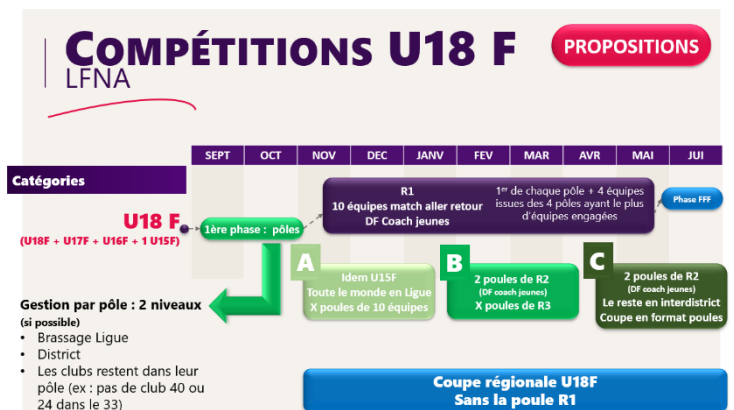
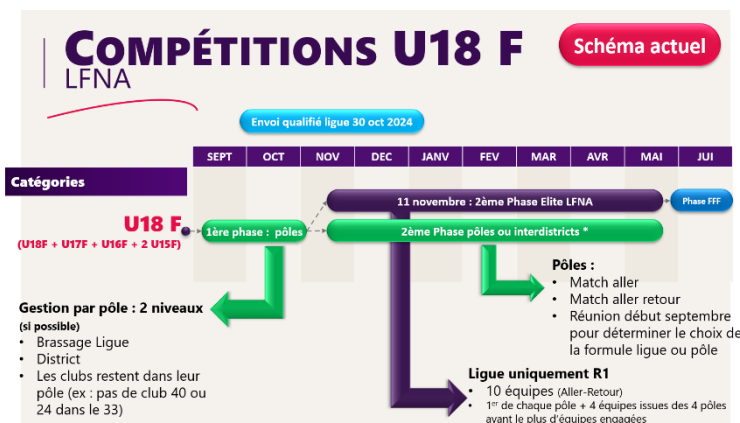
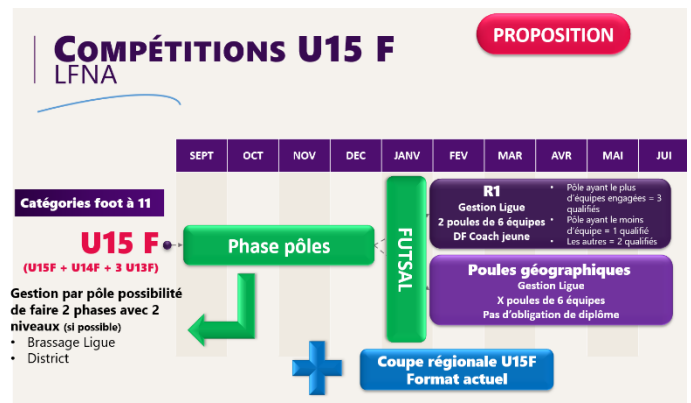
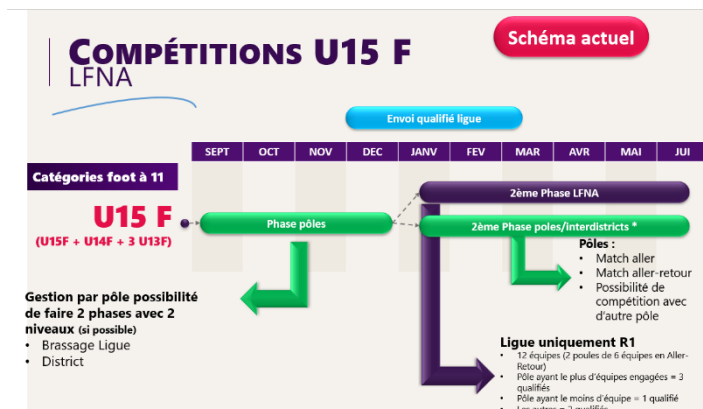
U6-U13F :

- Mise en place de critérium par les districts pour les U6 à U11 (toutes les filles du département) sur des dates notées au calendrier général de chaque district.
- Ouvrir les catégories d'âge pour permettre de multiplier les équipes. (3 catégories d'âge maximum).
- Rester sur du foot à 4 pour les U7, sur du foot à 4 ou à 5 sur les U9 et sur du foot à 5 ou à 8 pour les U11 en diversifiant les pratiques (développer des jeux d'éveils)
- Avoir un visuel (carte géographique) par départements avec les clubs qui possèdent des filles (même si ce n'est qu'une seule).
- L'encadrement doit être la clé du développement du football féminin avec des personnes qui ont envie de s'investir sur du long terme / augmenter le nombre d'éducatrice / Aide sur les formations des féminines
- Mise en place de cycles dans les écoles / créer des passerelles entre l'école et le club

- Reprendre l'idée de « *Invite ta copine* » sur chaque plateau féminin.
- Possibilité d'une assurance spécifique pour ces filles non licenciées afin de les inciter à la pratique.
- Développer la pratique du futsal qui est une activité qui attire les filles par rapport au contexte
- Avoir plusieurs temps de réunion dans la saison avec les référents féminins des clubs.

U14 – U18 :

La Commission Régionale a repris et présenté de nouveau les différentes propositions concernant les catégories U15 et U18 Féminines. L'objectif était de clarifier les options envisagées, d'assurer une compréhension partagée par l'ensemble des acteurs concernés, et de faciliter les échanges en vue d'une prise de décision concertée.



Concernant les propositions pour les compétitions U18 Féminines, un sondage sera prochainement adressé aux clubs afin de recueillir leurs préférences et souhaits. Une convocation à une visioconférence sera envoyée au début de la semaine 21, lors de laquelle les trois options (A, B et C) seront présentées et expliquées en détail.

Par ailleurs, la possibilité de constituer trois poules en R2 est actuellement à l'étude. Il est également précisé qu'en championnat **U18 Féminines**, la participation d'une **seule joueuse U15 Féminine** sera **autorisée** par équipe (2 autorisées cette saison).

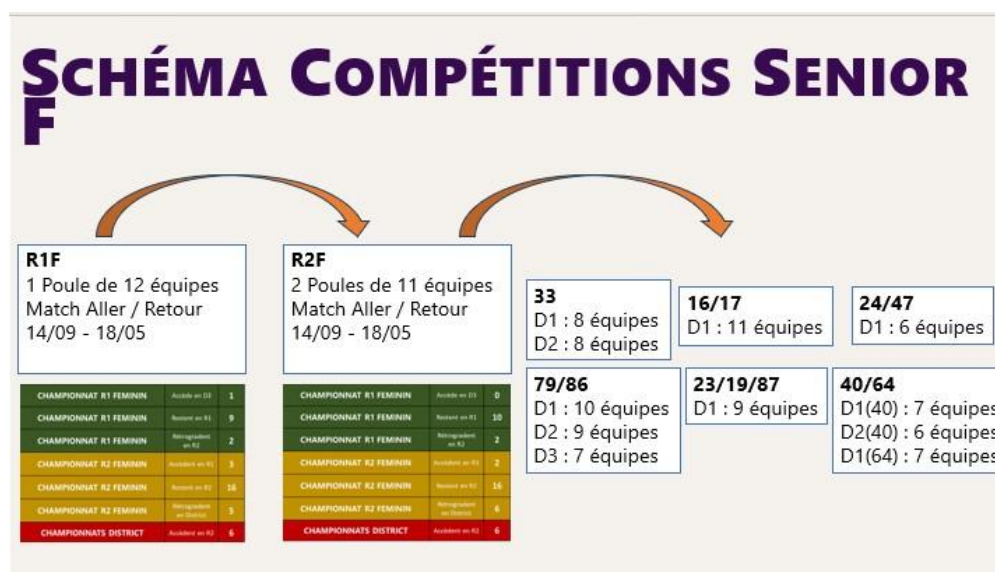
L'obligation de disposer du Diplôme Fédéral "**Coach Jeunes**" pour encadrer une équipe U15 et U18 Féminines entrera en vigueur à partir de la saison 2026/2027.

Enfin est évoqué le sujet de la compétition U14F – U17F : sur le principe ce n'est pas possible, mais si le district le juge nécessaire :

- Pas de U13F ni de U18 F
- Pas de foot à 11
- Uniquement en critérium

Séniors :

La C.R. Féminisation a repris le travail présenté lors de la précédente commission notamment avec la projection suivante :



Projection :

Saison 2025/2026 24 équipes	R2 à District 6 descentes	Saison 2026/2027 24 équipes	R2 à District 6 descentes	Saison 2027/2028 24 équipes	R2 à District 4 descentes (2 par poule)	Saison 2028/2029 30 équipes	R2 à District 9 descentes (3 par poule)	Saison 2029/2030 30 équipes
Poule A 12 équipes	District à R2 6 montées	Poule A 12 équipes	District à R2 6 montées	Poule A 12 équipes	District à R2 10 montées	Poule A 10 équipes	District à R2 9 montées	Poule A 10 équipes
Poule B 12 équipes		Poule B 12 équipes		Poule B 12 équipes		Poule B 10 équipes		Poule B 10 équipes
						Poule C 10 équipes		Poule C 10 équipes

Proposition de calendrier :

	Régional 1	Régional 2	Coupe de France Féminine	Coupe Nouvelle- Aquitaine Féminine
Dimanche				
17/08/2025				
24/08/2025				
31/08/2025				
07/09/2025				
14/09/2025	J1	J1		
21/09/2025	J2	J2		
28/09/2025	RAT	RAT		
05/10/2025	J3	J3		
12/10/2025	J4	J4		
19/10/2025	RAT	RAT		
26/10/2025	J5	J5		
Samedi 01/11/2025 (Toussaint)				
02/11/2025	RAT	RAT	Finale Régionale	
09/11/2025	J6	J6		
Mardi 11/11/2025 (Armistice)				
16/11/2025	J7	J7		
23/11/2025	RAT	RAT	TOUR 1 FFF	
30/11/2025	J8	J8		
07/12/2025	J9	J9		
14/12/2025	J10	J10	TOUR 2 FFF	
21/12/2025	RAT	RAT		
28/12/2025				
04/01/2026				
11/01/2026	J11	J11	1/16èmes Finale	
18/01/2026	RAT	RAT		
25/01/2026	J1	J12	1/8èmes Finale	
01/02/2026	J2	J13		
08/02/2026	J3			
15/02/2026				
22/02/2026	RAT			
01/03/2026	J4	J14		
08/03/2026	J5	J15		
15/03/2026	RAT	RAT	1/4 de Finale	
22/03/2026	J6	J16		
29/03/2026	J7	J17		
05/04/2026			1/2 Finales	
Lundi 06/04/2026 (Pâques)				
12/04/2026				
19/04/2026	RAT	J18		
26/04/2026	J8	J19		
Vendredi 01/05/2026 (Fête du Travail)				
03/05/2026	J9	J20		
Vendredi 08/05/2025 (victoire 1945)				
10/05/2026	RAT	RAT	FINALE	
Jeudi 14/05/2026 (Ascension)				
17/05/2026	J10	J21		
24/05/2026		J22		
Lundi 25/05/2026 -Pentecôte				
31/05/2026				
07/06/2026				
14/06/2026				
21/06/2026				
28/06/2026				

Une visioconférence sera également organisée à l'attention de l'ensemble des clubs engagés en R1 Féminine, afin de leur présenter et soumettre une proposition de mise en place d'un **système de play-off / play-down** pour les saisons à venir.

La convocation à cette visioconférence sera envoyée au début de la semaine 21.

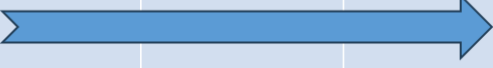
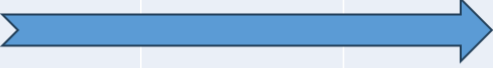
Par ailleurs, il est rappelé que **les ententes restent interdites** dans le cadre des championnats régionaux féminins.

Le sujet de la participation des **joueuses U16 et U17 Féminines en catégorie Seniors** a été abordé. À ce jour, la réglementation autorise la présence d'**une U16F et de deux U17F** par équipe Senior, sous réserve du dépôt d'un dossier de **double surclassement**.

Face aux sollicitations de plusieurs clubs exprimant le souhait d'augmenter ce nombre, un vote a été organisé afin de statuer sur le maintien ou l'évolution de cette règle.

Résultat du vote :

- **9 voix pour** le maintien
 - **3 voix contre**
-
- Obligations des clubs de R1/R2

	Saison 2024/2025	Saison 2025/2026	Saison 2026/2027	Saison 2027/2028	Saison 2028/2029
R1	<ul style="list-style-type: none"> • 1 équipe U12 F / U19 F (ententes non valables) • 1 Ecole Féminine de Football comportant au moins 12 joueuses licenciées U6 à U11 <p><u>Encadrement :</u> BMF</p>				<ul style="list-style-type: none"> • 1 équipe U13F ou U15F • 1 équipe U18F ou U19F • 1 Ecole Féminine de Football Argent ou Or labélisée <p><u>Encadrement :</u> BEF</p>
R2	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Ecole Féminine de Football comportant au moins 10 joueuses licenciées U6 à U11 • Recommandé : une équipe de jeunes U12 F / U19 F <p><u>Encadrement :</u> AS/CFF3/DF Coach Senior</p>				<ul style="list-style-type: none"> • 1 équipe U13F ou U15F ou U18F • 1 Ecole Féminine de Football Bronze labélisée <p><u>Encadrement :</u> DF Coach Senior</p>

Dans une démarche collaborative et de proximité, la Ligue souhaite entrer en contact avec chaque représentant des districts afin d'identifier, vérifier et accompagner les clubs classés premiers et deuxièmes des championnats de district susceptibles d'accéder aux compétitions régionales (R2F) la saison suivante.

L'objectif est de s'assurer que ces clubs remplissent les critères requis pour une accession en Ligue. Cette coordination permettra d'anticiper les éventuelles difficultés, de favoriser une montée structurée et d'assurer un accompagnement personnalisé dans la préparation à ce changement de niveau.

Communication :

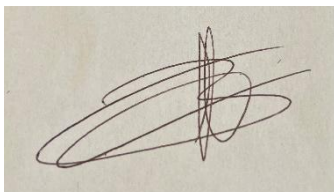
Concernant la communication, les quatre axes stratégiques ont été présentés en détail. Dans cette perspective, la C.R. Féminisation va se rapprocher du **service communication** de la Ligue afin d'initier une réflexion commune et de préparer un plan de communication adapté.

L'objectif est de valoriser davantage les actions liées à la féminisation sur **les réseaux sociaux** et autres supports de communication, en assurant une meilleure visibilité des initiatives, des compétitions et des acteurs engagés dans le développement du football féminin.

Pour rappel, les quatre axes stratégiques sont les suivants :

C O M M U N I C A T I O N	<p style="text-align: center;"><u>Dynamisation de la communication digitale</u></p> <p>Création de l'information hebdomadaire : Le tour des districts au féminin</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration d'un calendrier éditorial partagé entre les districts ○ Contenus tournés vers le développement du football féminin ○ Questions clés : qu'as-tu fait ? Que vas-tu faire pour le développement du football féminin ? ○ Création d'un visuel de présentation <ul style="list-style-type: none"> • Collectif TEAM EDUCATRICE <ul style="list-style-type: none"> ○ Visuel/flyer à créer : « Tu es éducatrice ? Rejoins-nous ! » ○ Vérifier la présence de référentes par district et relancer le contact • Instagram/Tiktok : <ul style="list-style-type: none"> ○ Public ciblé : adolescentes et jeunes adultes ○ Contenus thématiques (foot à l'école, invite ta copine, etc...) 	<p style="text-align: center;"><u>Communiquer pour développer</u></p> <p>Valoriser le programme Foot à l'école (dotation matériel/ indemnité club)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relancer la campagne « invite ta copine » (support FFF sur FB et Instagram) • formations éducatrices • Promouvoir la féminisation des instances • Nommer des référents « foot féminin » dans chaque district <p>Comment ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le lien avec les clubs et les districts • Un référent LFNA foot féminin pour une coordination avec les districts • Création de postes service civique • Valorisation des arbitres de haut niveau (réseaux, clubs, écoles)
	<p style="text-align: center;"><u>Structurer la communication institutionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Site LFNA ○ Carte interactive des actions féminines ○ Annuaire des contacts Sections féminines ○ Réflexion sur les canaux de contact (mail/téléphone) ○ Problématique des adresse mail des clubs 	<p style="text-align: center;"><u>Renforcer la présence médiatique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagne « La rentrée du football au féminin » <ul style="list-style-type: none"> ○ Rechercher des partenaires médias ○ Proposer un kit clé en main aux clubs ○ Rédiger un communiqué de presse ○ Identifier les médias partenaires actuels • Pass Foot <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifier la continuité du dispositif et sa répartition financière

La Présidente,
Natacha BERTON



Le Secrétaire de séance,
Tom LE MIGNOT



Procès-Verbal validé le 26/05 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la LFNA.

